Ledit programme qui couvre la période 2012-2014, assorti d'une exécution annuelle, ambitionne de réduire de manière significative, le chômage et le sous-emploi au Burkina Faso.

Le Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes (PSCE) est officiellement entré dans sa phase opérationnelle depuis le vendredi 24 février 2012.

Ses bénéficiaires potentiels, notamment les jeunes diplômés, déscolarisés ou non scolarisés sans emploi, et les femmes en situation de chômage ou de sous-emploi, des milieux urbain et rural n'ont plus qu'à tendre l'oreille.

En effet, le ministre de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Achille Marie Joseph Tapsoba dont le département assure la tutelle du PSCE, s'est voulu rassurant à l'issue de la cérémonie de lancement, au Palais de la jeunesse et de la culture Jean Pierre Guingané, dans la capitale burkinabè.

« Très bientôt , une campagne d'information et de communication permettra d'aviser les citoyens de l'ouverture des listes de candidature aux différentes composantes du programme", a-t-il confié.

En faveur des jeunes diplômés, les possibilités offertes sont la mise en stage en entreprise à finalité d'emploi, la promotion de l'auto-emploi et le placement de certains dans les institutions nationales et les collectivités décentralisées.

Les jeunes qui n'ont pas été à l'école ou ceux ayant interrompu prématurément leur cursus scolaire, pourront s'inscrire aux activités à Haute intensité de main-d'oeuvre (HIMO).

Il s'agit de travaux d'aménagement et d'entretien des voies non bitumées, le curage des caniveaux, etc., initiés par des communes ou le ministère chargé des Infrastructures.

En ce qui concerne les jeunes ruraux, il est envisagé de faire d'eux des ressources humaines qualifiées et compétentes dans les métiers agricoles.

Selon les prévisions du PSCE, le maraîechage, l'embouche bovine ou l'aviculture seront enseignés à près de 30 200 personnes issues de groupements de producteurs, en raison de 100 par commune rurale. Outre la formation, des groupements pourront bénéficier de microcrédits pour intensifier leurs activités.

La composante 4 du programme est consacrée à l'autonomisation économique des femmes. Elle prévoit essentiellement deux activités : la dotation, également sous forme de microcrédits, de groupements de femmes en technologies de production, de conservation et de transformation ; le renforcement du programme national plate-forme multifonctionnelle.

Par ailleurs, le PSCE compte porter des mesures incitatives de création d'emplois par les entreprises locales. L'ensemble des activités annoncées ont un coût annuel de 11 086 137 000 de F CFA, supporté par le budget de l'Etat.

Les résultats cumulés des différents volets du programme, pour l'année en cours, devront générer 54 209 emplois, créer 10 000 occupations, former 45 100 jeunes diplômés et ruraux en moyenne par an.

Ces prévisions chiffrées motivent en partie l'optimisme suscité par le PSCE dans la réduction du chômage et du sous-emploi au Burkina Faso, qui devra passer respectivement de 2,4% à 1% et de 26,7% à moins de 10%, au terme des trois années du programme.

Pour le maire de la ville de Ouagadougou, Simon Compaoré, ce programme est à même d'apporter des solutions durables aux difficultés encore d'actualité d'une pleine participation des jeunes et des femmes au processus de développement.

Même enthousiasme du côté des bénéficiaires qui, à travers leur représentante à la tribune, Mlle Jokebed Koala, ont estimé que le PSCE est une « initiative heureuse et mérite d'être salué et soutenu par les jeunes car il donne l'occasion d'apprendre et d'entreprendre ».

Par Koumia Alassane Karama